

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE D'AGRÉGATION DE COMPTES EXTERNES

EN DATE DU 4 AVRIL 2023

J'aime ma banque.



## ARTICLE 1 - ARTICLE PRELIMINAIRE / OBJET.

En complément des services décrits dans les conditions générales de Fortuneo (ci-après désignées les "Conditions Générales"), Fortuneo propose à ses Clients de souscrire et d'utiliser une solution d'agrégation de comptes (ci-après désignée le "Service"), disponible sur l'application Fortuneo, consistant à fournir des informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes de dépôt, les produits d'épargne, les comptes d'instrument financiers, les produits d'assurance-vie et les crédits (ci-après désignés les "Produits Externes") détenus par le Client auprès d'un ou plusieurs établissement(s) habilité(s) éligible(s). L'utilisation du Service nécessite l'acceptation préalable des présentes conditions générales d'utilisation (ci-après désignées les "Conditions Générales d'Utilisation") qui fixent les conditions d'utilisation du Service et complètent les stipulations des Conditions Générales auxquelles le Client a préalablement adhéré.

Le Service proposé par Fortuneo s'appuie sur les solutions et expertises de POWENS, marque de la société Budget Insight, société par actions simplifiée au capital de 37 521,30 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 749 867 206 dont le Siège social est situé 84 RUE BEAUBOURG 75003 PARIS.

En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les Conditions Générales, les stipulations contenues dans les Conditions Générales d'Utilisation priment.

## ARTICLE 2 - DEFINITION.

Dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, les mots ou expressions commençant par une majuscule auront la signification qui leur est attribuée par les présentes ou, à défaut, la signification attribuée par les Conditions Générales.

Ci-après une liste non exhaustive de mots ou expressions ainsi que la signification respective associée :

- « Client » : personne physique majeure agissant à titre non professionnel ayant souscrit auprès de Fortuneo et ayant accepté les présentes Conditions Générales d'Utilisation lui permettant d'accéder au Service mis en ligne ;
- « Données personnelles » : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- « Espace Client » : espace personnel du Client dont l'accès sécurisé s'effectue via son application mobile Fortuneo.

## ARTICLE 3 - DESCRIPTION DU SERVICE.

Le Service consiste à fournir des informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes de dépôt, les produits d'épargne, les comptes d'instrument financiers, les produits d'assurance-vie et les crédits détenus par le Client auprès d'un ou plusieurs établissement(s) habilité(s) éligible(s).

Une fois la souscription effectuée selon les modalités visées à l'article 4, le Client dispose de la faculté de consulter les informations relatives au solde et, le cas échéant, aux mouvements réalisés sur les Produits Externes que le Client a préalablement choisi de faire entrer dans le champ du Service.

Fortuneo enregistre et met à jour les comptes enregistrés de façon automatique. Le Service n'est disponible que pour les Produits Externes détenus par le Client auprès des établissement(s) habilité(s) éligible(s) et référencés par Fortuneo. La liste des établissements habilités éligibles au Service est à la discrétion de Fortuneo, cette dernière étant

seule décisionnaire du retrait ou de l'ajout d'un établissement bancaire aux établissements référencés. Il est précisé que, dans certains cas, il est possible que la non éligibilité d'un établissement ne relève pas de la volonté de Fortuneo.

Fortuneo se réserve le droit, ce que le Client accepte expressément, de charger tout prestataire de son choix de la totale ou partielle exécution de toutes les opérations et de tous les actes strictement nécessaires à la mise en œuvre et à l'exécution du Service. Fortuneo déclare à ce titre qu'il ne fait ou fera appel qu'à des prestataires experts et de confiance.

Ce Service n'est pas conçu pour, ni destiné à permettre la réalisation d'une quelconque opération de banque ou opération accessoire à une opération de banque ou encore de gestion de portefeuille ou de conseil en investissement.

## ARTICLE 4 - SOUSCRIPTION AU SERVICE.

Pour souscrire au Service, le Client doit ouvrir, via un terminal compatible sur lequel l'Application mobile Fortuneo est installée, l'Application mobile Fortuneo et s'authentifier conformément aux stipulations prévues dans les Conditions Générales.

Une fois authentifié, l'Utilisateur se rend dans la(les) rubrique(s) dédiée(s) et sélectionne « Agréger un compte ». Le Client est alors invité à sélectionner le (les) établissement(s) habilité(s) éligible(s) et à renseigner les informations sollicitées. Ensuite, le Client est invité à lire les Conditions Générales d'Utilisation. Le Client matérialise sa lecture et son acceptation des Conditions Générales d'Utilisation en cliquant, dans un premier temps, sur la case à cocher associée à la phrase "Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales d'Utilisation du service" et, ensuite, en cliquant sur le bouton "Continuer". L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation emporte conclusion du contrat (ci-après dénommé le « Contrat ») et acceptation sans réserves, par l'Utilisateur, de l'ensemble de ses stipulations.

Le Client reconnaît que le fait d'accepter les présentes Conditions Générales d'Utilisation et d'activer le Service manifeste son consentement à la conclusion et au contenu des Conditions Générales d'Utilisation et que toutes les connexions au Service sont réputées avoir été effectuées par lui, sauf preuve contraire.

## ARTICLE 5 - UTILISATION DU SERVICE / AJOUT DE PRODUITS EXTERNES.

À compter de la souscription au Service réalisée conformément à l'article 4 des présentes, le Client peut utiliser le Service en se connectant sur l'application Fortuneo, selon les modalités décrites dans les Conditions Générales. L'utilisation du Service nécessite également que le Client dispose d'un accès internet.

L'ajout de Produits Externes sur l'Espace Client implique que le Client suive les étapes suivantes pour chaque établissement habilité éligible teneur des produits concernés :

- Sélectionner l'établissement habilité éligible teneur du(des) produit(s) concerné(s) parmi la liste d'établissements disponibles ;
- Renseigner les éléments d'authentification propres à l'établissement habilité éligible concerné ;
- Confirmer le (les) Produit(s) Externe(s) sélectionné(s) ;

## ARTICLE 6 - CONVENTION DE PREUVE.

En sus des stipulations des Conditions Générales qui sont pleinement applicables et opposables à l'Utilisateur, l'Utilisateur accepte expressément que la preuve des actes et opérations ordonnés et/ou réalisés par lui au moyen du Service puisse résulter de la présentation de documents conservés par Fortuneo et/ou des enregistrements liés aux moyens à distance utilisés, notamment informatiques ou magnétiques, ainsi que les

courriers électroniques, SMS, notifications et fichiers de connexion.

Cette preuve pourra notamment résulter de tout enregistrement ou de tout support ou copie constituant la reproduction fiable, fidèle et durable des données conservées par Fortuneo.

## ARTICLE 7 - SECRET PROFESSIONNEL.

Les stipulations des Conditions Générales relatives au secret professionnel sont pleinement applicables et opposables au Client.

En outre, le Client :

- Déclare et garantit à Fortuneo qu'il est titulaire des Produits Externes renseignés en vue de l'utilisation du Service et qu'il a tous les pouvoirs et/ou autorisations nécessaires pour autoriser Fortuneo à lui fournir le Service.
- Donne mandat à Fortuneo de télécharger les données nécessaires à l'alimentation périodique, en mode automatique, de son profil d'utilisateur et autorise en conséquence Fortuneo à utiliser les éléments d'authentification afférents aux établissements habilités éligibles et renseignés par le Client dans le cadre de l'utilisation du Service. En conséquence, le Client accepte expressément que ses éléments d'authentification soient communiqués et conservés par Fortuneo de manière sécurisée. Le Client reconnaît que lorsqu'il communique à Fortuneo de façon sécurisée ses éléments d'authentification relatifs aux Produits Externes détenus dans des établissements habilités éligibles, il donne accès à Fortuneo à des données confidentielles. Par ailleurs, le Client fait son affaire et garantit Fortuneo des recours qui pourraient éventuellement être intentés par des tiers à son encontre au motif que l'accès aux systèmes de tiers ne serait pas autorisé.

## ARTICLE 8 - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES.

### 8.1 – Obligations et responsabilités du Client

En complément des responsabilités et obligations mises à sa charge dans les Conditions Générales, le Client :

- Déclare que les Produits Externes dont les informations sont rapatriées par l'intermédiaire du Service lui sont strictement personnels. Fortuneo ne pourra voir sa responsabilité engagée au titre des données utilisées. Le Client reconnaît qu'il consent à l'utilisation de ses données bancaires détenues au sein de Fortuneo et d'autres établissements bancaires par Fortuneo afin de lui fournir le Service après que celui-ci ait été informé des finalités poursuivies par l'utilisation de ses données bancaires ;
- Déclare avoir les habilitations nécessaires pour inclure dans le champ du Service les Produits Externes dont il est titulaire, co-titulaire ou mandataire ;
- Déclare qu'il ne peut pas engager la responsabilité de Fortuneo à raison d'un quelconque différé dans les informations qui lui sont remises ou dans le cas où ces informations ne seraient pas à jour, la responsabilité de la pertinence de ces informations et celle de leur mise à disposition relevant exclusivement des établissements habilités éligibles désignés par le Client, ce dernier déterminant les paramètres de connexion pour procéder à leur téléchargement. Fortuneo s'efforcera de réaliser les opérations qui lui incombent au titre de la fourniture du Service conformément aux règles de l'art. Fortuneo ne saurait être responsable de l'adéquation à un usage particulier, le Service étant proposé « en l'état » ;
- S'interdit de détourner le Service de sa finalité, notamment en téléchargeant des données illicites ou qui porteraient atteinte aux droits des tiers. De même, le Client s'interdit d'utiliser le Service à des fins illicites. Le cas échéant, Fortuneo se réserve la faculté de supprimer tout contenu

illicite ou portant atteinte aux droits des tiers, dès qu'il serait porté à sa connaissance ;

- Reconnait avoir été informé de ce que le Service fourni par Fortuneo n'est destiné qu'à l'aider dans sa gestion financière personnelle par le biais d'outils informatiques lui permettant de prendre, le cas échéant, des décisions de manière totalement autonome. En aucun cas ce Service n'est destiné à fournir des conseils, en matière de gestion financière personnelle ou autres ;
- S'engage à l'égard de Fortuneo à lui notifier tout changement relatif à son adresse e-mail et reconnaît, qu'à défaut, il restera seul responsable des conséquences de quelque nature que ce soit, qui pourraient en résulter ;
- Est invité à mettre à jour régulièrement ses éléments d'authentification s'il souhaite avoir des données actualisées.

### 8.2 – Obligations et responsabilités de Fortuneo

En complément des responsabilités et obligations mises à sa charge dans les Conditions Générales, les responsabilités et obligations de Fortuneo propres au Service sont les suivantes :

- Toute perturbation de l'accès, de l'utilisation ou du fonctionnement du Service ne saurait nécessairement engager la responsabilité de Fortuneo à l'égard du Client.
- Les données bancaires et financières recueillies par Fortuneo pour la bonne exécution du Service sont celles transmises par les établissements habilités éligibles teneurs des Produits Externes sélectionnés par le Client. Fortuneo, n'étant pas leur auteur mais qu'un simple réceptacle, ne garantit aucunement leurs fiabilité, complétude et exhaustivité.
- Les Données personnelles recueillies par Fortuneo sont des données confidentielles qui sont traitées et conservées dans des conditions garantissant leur sécurité et confidentialité.
- Fortuneo est responsable en cas d'accès non autorisé ou frauduleux aux données communiquées par le Client pour la fourniture du Service et en cas d'utilisation non autorisée ou frauduleuse de ces données, qui lui seraient imputables.
- Fortuneo n'est pas responsable d'un dommage de quelque nature que ce soit en cas de survenance d'un cas de force majeure. Par ailleurs, la responsabilité de Fortuneo ne pourra pas être engagée dans le cas où l'inexécution résulte du non-respect, par le Client, de l'une quelconque de ses obligations au titre des Conditions Générales d'Utilisation.
- Fortuneo fait ses meilleurs efforts pour sécuriser le Service.

## ARTICLE 9 - TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES.

Conformément aux stipulations des Conditions Générales ainsi que de la Politique de Confidentialité de Fortuneo, qui sont pleinement opposables à l'Utilisateur, Fortuneo s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, dont le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil en date du 27 avril 2016, entré en vigueur le 25 mai 2018 (ci-après le « RGPD »). Fortuneo s'engage à toujours viser un niveau élevé de protection et de sécurité des données et adaptera les présentes aux nouvelles exigences réglementaires et l'améliorera en permanence, selon que de besoin ou dans l'intérêt des Utilisateurs.

Les termes portant une majuscule utilisés dans le présent article auront la signification qui leur est donnée dans le RGPD.

Dans le cadre des traitements faisant l'objet des présentes Conditions Générales d'Utilisation, Fortuneo agit en qualité de Responsable de traitement. La société Budget Insight agit en qualité de sous-traitant.

## Finalités de traitement

Les traitements des Données personnelles des Utilisateurs répondent à une finalité explicite, légitime et déterminée conformément à l'article 5 du RGPD, à savoir :

- Fourniture des Services, sur la base de l'exécution des présentes Conditions Générales d'Utilisations ;
- Le cas échéant prospection commerciale, sur la base du consentement de l'Utilisation, que vous pouvez retirer à tout moment.

## Consentement à la prospection commerciale

Le Service a vocation à répondre au mieux aux besoins des Utilisateurs. Fortuneo lui fournit le Service en toute transparence et en conformité avec la législation applicable.

Dans ce contexte et dans le respect des conditions fixées à l'article L. 34-5 du Code des postes et des communications électroniques, et des dispositions du RGPD et de la Loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, sur la base des Données personnelles traitées par Fortuneo, l'Utilisateur peut accepter de recevoir des recommandations commerciales, par le biais de liens accessibles via le Service ou des documents qui lui sont directement adressés, afin de bénéficier d'offres de services similaires à ceux souscrits au titre des présentes.

À ce titre, l'Utilisateur peut recevoir des messages publicitaires concernant des offres de produits ou services, notamment bancaires ou financiers au sens de l'article L. 341-1 du Code monétaire et financier, dans les limites fixées par la loi.

L'Utilisateur est également informé qu'il peut à tout moment s'opposer à l'utilisation de ses Données personnelles à des fins de prospection commerciale.

## Données personnelles collectées

Fortuneo s'engage à ne collecter que les données adéquates, pertinentes et strictement nécessaires au Service pour lui permettre de vous proposer des produits et/ou des services adaptés.

Fortuneo, ou son sous-traitant, est amené à collecter dans le cadre de la fourniture du Service les Données personnelles suivantes :

- Identifiants bancaires ;
- Soldes et transactions des comptes agrégés ;
- Autres informations personnelles présentes sur l'espace en ligne de la banque (IBAN, nom, prénom, ...) ;
- Détails du virement initié ;
- Autres informations personnelles présentes sur l'espace en ligne.

Les données collectées seront communiquées à Budget Insight / Powens, en qualité de sous-traitant.

## Durée de conservation des données

Ces informations font l'objet d'une conservation pour la durée de la souscription au Service. Sauf dispositions légales contraires imposant une durée supplémentaire, la suppression d'un compte agrégé sur la plateforme vous permettant d'accéder au Service entraîne la suppression de l'ensemble de vos Données personnelles collectées via le Service dans les bases de données de Fortuneo.

## Vos droits

L'Utilisateur peut accéder aux Données personnelles le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation du traitement de ses Données personnelles. L'Utilisateur peut également retirer à tout moment son consentement au traitement de ses Données à des fins de prospection commerciale, et/ou s'opposer au traitement de ses Données personnelles - sauf si Fortuneo est tenu de le faire

dans le cadre de la relation contractuelle entre Fortuneo et l'Utilisateur, pour d'éventuelles actions en justice et s'il existe des motifs impérieux et légitimes à ce que Fortuneo continue de traiter les Données personnelles.

L'Utilisateur peut consulter le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur ces droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de ses Données personnelles dans ce dispositif, l'Utilisateur peut faire parvenir sa demande accompagnée d'une copie lisible recto/verso d'une pièce d'identité, en étant le plus précis possible :

- Par courrier à : Délégué à la Protection des Données Crédit Mutuel Arkéa 29808 Brest Cedex 9 ;
- Par e-mail à : [protectiondesdonnees@fortuneo.com](mailto:protectiondesdonnees@fortuneo.com)

Les Personnes concernées pourront introduire une réclamation auprès de la CNIL ou à l'adresse [www.cnil.fr/fr/plaintes](http://www.cnil.fr/fr/plaintes) ou [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## ARTICLE 10 - MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Tout projet de modification des présentes Conditions Générales d'Utilisation sera communiqué sur support durable, par tous moyens, notamment par voie télématique ou via le Site internet de Fortuneo au plus tard 2 (deux) mois avant la date d'application envisagée.

Cependant, lorsqu'une modification est imposée par la réglementation, celle-ci peut être applicable immédiatement.

## ARTICLE 11 - DUREE - RESILIATION - INTERRUPTION / ARRÊT DU SERVICE / RESILIATION.

Le Service est souscrit et le contrat est conclu pour une durée indéterminée à partir de l'activation du Service, conformément à la procédure décrite à l'article 4 des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

### 11.1 – Interruption du Service

Fortuneo peut interrompre provisoirement, que ce soit partiellement ou intégralement, l'accès et l'utilisation du Service notamment :

- Si des travaux de contrôle, d'entretien, de maintenance, d'amélioration ou de réparation, de quelque nature que ce soit, s'avèrent nécessaires (notamment en raison d'une mise en production ou d'une surcharge) et plus généralement encore de tout cas de force majeure indépendant de la volonté de Fortuneo ;
- Si une telle interruption s'avère utile ou nécessaire pour la sécurité du système ou en vue de garantir les intérêts de Fortuneo et/ou du Client ;
- Si une telle interruption est requise ou souhaitable en vertu d'une disposition réglementaire ;
- Pour toute autre raison légitime

### 11.2 – Arrêt du Service / Résiliation

Fortuneo peut résilier le contrat sous réserve du respect d'un préavis de 2 (deux) mois selon les modalités prévues aux Conditions Générales.

En sus des cas visés aux Conditions Générales, Fortuneo est dispensé de respecter le préavis ci-dessus mentionné en cas de non-respect par le Client de l'une des obligations et engagements prévus dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Le Client peut désactiver le Service à tout moment par courrier recommandé adressé à Fortuneo. À réception, Fortuneo procède à la résiliation du contrat d'adhésion au Service dans

les meilleurs délais. En outre, dans l'hypothèse où la fonctionnalité serait disponible, la résiliation pourra être effectuée via un parcours dédié dans l'application mobile Fortuneo. L'Utilisateur pourra réactiver le Service sous réserve de respecter la procédure visée à l'article 4 des Conditions Générales d'Utilisation.

En cas d'arrêt de commercialisation du Service, l'Utilisateur sera informé dans les meilleurs délais, par tous moyens.

## ARTICLE 12 - DROIT DE RETRACTATION

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation étant conclues à distance, le Client dispose d'un délai de 14 jours calendaires pour exercer son droit de rétractation sans avoir à le justifier. Le Client peut exercer son droit de rétractation même s'il a commencé à utiliser le Service.

Pour exercer ce droit de rétractation, le Client peut adresser sa demande par courrier à Fortuneo selon le modèle suivant : «Je soussigné(e) (nom prénom), demeurant à..... (adresse) déclare renoncer au service d'agrégation de comptes auquel j'ai souscrit. Fait à..... le..... et signature».

Si le Client exerce son droit de rétractation, le Service sera réputé n'avoir jamais été souscrit.

## ARTICLE 13 - TARIFICATION

Le Service est soumis à la Tarification en vigueur.

Toute éventuelle modification tarifaire sera présentée au Client par tous moyens. Le Client disposera d'un délai de 2 (deux) mois pour manifester son refus de la modification proposée. A défaut de refus exprès dans ce délai de 2 (deux) mois, le Client sera réputé avoir accepté la modification proposée, sans formalité de sa part.

Le refus de la modification proposée entraînera la résiliation du Service.

## ARTICLE 14 - RECLAMATIONS ET MEDIATION.

Pour toute réclamation relative au Service, le Client peut contacter :

### 1 – Le Service Clients :

- Par chat ou par téléphone au 02 98 00 29 00 (ou depuis l'étranger au + 33 2 98 00 29 00).
- Ou, si aucune réponse n'a pu être apportée immédiatement par chat ou par téléphone, mais sans obligation d'avoir effectué une demande par l'un de ces canaux :
- Par e-mail en utilisant le formulaire disponible sur son « Accès Client », rubrique « Nous contacter ». Sélectionnez le motif "Formuler une réclamation". Une copie datée de votre réclamation vous sera immédiatement transmise.
- Ou par courrier adressé à Fortuneo - Service Réclamations - TSA 41707 – 35917 RENNES CEDEX 9. Nous vous conseillons de conserver une copie de votre courrier.

Fortuneo accusera réception de la demande écrite dans les 10 jours de son envoi (sauf si une réponse a déjà été apportée dans ce délai) et une réponse sera apportée au Client dans un délai maximal de 2 mois maximum.

### 2 – Le Médiateur bancaire :

En cas de désaccord avec la réponse apportée à la réclamation, et, en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite (qu'il y ait été ou non répondu), le Client dispose de la faculté de saisir gratuitement le Médiateur bancaire. Le Médiateur bancaire est compétent pour l'ensemble des litiges concernant des personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels,

portant sur les produits bancaires, les services proposés par Fortuneo et l'exécution d'un contrat bancaire. Il est également compétent pour les litiges relatifs à la commercialisation des contrats d'assurance directement liés à un produit ou service bancaire distribué par Fortuneo. Le Médiateur ne peut être saisi que par écrit, en langue française :

- Soit par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur - 29808 BREST CEDEX 9
- Soit par voie électronique en déposant la demande de médiation accompagnée des documents justificatifs sur le site du Médiateur : [www.lemediateur.creditmutuelarkea.fr](http://www.lemediateur.creditmutuelarkea.fr)

## ARTICLE 15 - LOI APPLICABLE - LANGUE - TRIBUNAUX COMPETENTS.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisations sont soumises à la loi française et la langue utilisée est la langue française.

Tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales d'Utilisation, faute d'être résolu à l'amiable, sera soumis à la compétence des tribunaux du lieu où est tenu le compte de dépôt souscrit par l'Utilisateur auprès de Fortuneo, à savoir le siège social de Fortuneo.

---

Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441. Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport géré par Suravenir - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 €. Société mixte régie par le Code des Assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST.

